

SAINTE - FOY - LA - GRANDE

L'inauguration des travaux d'implantation du nouveau collège

MARDI 4 février 1958! Grande date, inoubliable pour les quelques personnes qui eurent la joie et l'émotion de voir la pelle mécanique enlever sa première charge de terre.

Autour de M. Chambon, maire de Sainte-Foy-la-Grande, et de Mme Le Lay, directrice du collège, se tenaient M. Destruhaut, adjoint au maire; M. Bitard, de la commission municipale des travaux; M. Estragon, secrétaire général de la mairie; M. Reynier, vice-président de la Chambre de commerce; M. le docteur Grellier; M. Momburn, économiste du collège; M. Castang, entrepreneur chargé des premiers travaux, et les correspondants de la presse régionale.

L'endroit choisi pour édifier ce nouveau collège est particulièrement bien choisi: en bordure du si joli boulevard Gratiolet, à la sortie de sa grande courbe, le site est dégagé, très aéré; il y aura la place voulue pour édifier de beaux bâtiments, sans négliger les grands espaces pour les jeux et les sports.

Avant de poser la première pierre, il y a beaucoup de besognes à accomplir. La première consiste à détourner le cours du ruisseau

Le Vénérol, et c'est au creusement de son lit futur que nous avons vu s'attaquer la pelle mécanique.

Toute inauguration s'arrose. M. le Maire invita toutes les personnes présentes, auxquelles s'étaient joints M. Forait, ingénieur aux ponts et chaussées de Sainte-Foy, et M. Escarmant, conseiller municipal, à sabler le champagne à la mairie. D'une voix qui trahissait sa profonde émotion, il dit, en quelques courtes phrases, sa joie immense de ce résultat obtenu après dix ans de luttés, d'efforts, d'espoirs souvent déçus. Maintenant, le pas est franchi; les travaux commencés vont prendre de plus en plus d'ampleur. Ne fixons pas de date à leur achèvement, tout sera mis en œuvre pour les accélérer.

Après cette petite fête, nous avons pu recueillir quelques indications qu'a bien voulu nous fournir très aimablement Mme Le Lay, directrice du collège:

L'établissement actuel avait été créé pour recevoir environ cent vingt élèves. Bien vite, il s'avéra insuffisant. Les bâtiments étant de grande capacité, on put modifier l'intérieur, puis tout récemment

monter dans la cour deux bâtiments préfabriqués. Le nombre d'élèves est passé à 450. Le collège étouffe, l'internat des filles dut être mis dans les bâtiments du centre d'apprentissage, et, tous les jours, quelque temps qu'il fasse, ces enfants doivent faire le trajet matin et soir. Devant l'impossibilité d'agrandir, il fallait faire du neuf, et pour cela persuader d'abord l'administration centrale. Rude et longue affaire! Enfin, victoire!

Le nouveau collège est prévu pour recevoir 600 élèves. Il faudra bien cela puisque, cette année, on a dû refuser plus de cinquante élèves, et que les demandes d'entrées, à partir de 1960, seront encore plus nombreuses. Il restera mixte et, bien entendu, « national », qualification importante qui permet un fonctionnement plus rationnel et plus souple. Les deux internats (filles et garçons) y seront inclus. Il est prévu des installations modernes, tant pour la facilité des travaux d'études que pour les jeux et pour les tâches d'intérieur (cuisines, chauffage, infirmerie, etc...).

Il est bon de souligner, nous dit

Mme Le Lay, que le collège de Sainte-Foy est d'ores et déjà complet au point de vue du cycle des études, puisqu'il possède trois classes terminales indépendantes (philosophie, mathématiques, sciences expérimentales).

Il serait souhaitable de voir implanter au collège une annexe d'enseignement technique, ceci afin de former des générations de techniciens sans dissocier l'enseignement, qui doit rester le plus complet possible. De plus en plus, l'utilisation de moyens scientifiques demande des gens qualifiés, et cette spécialisation ne peut vraiment être atteinte qu'avec un embryon de culture suffisamment développé. L'enseignement général doit donc marcher de pair avec la formation technique, l'un complétant l'autre.

Nous ajoutons — car Mme Le Lay ne nous a rien dit sur ce point, mais les palmarès en font foi — que le collège de Sainte-Foy récolte chaque année des moissons impressionnantes de lauriers, ce qui est tout à l'honneur de sa directrice et de son admirable personnel enseignant.

Souhaitons au futur collège de porter encore plus haut, si cela est possible, le flambeau du Savoir.



Sur nos clichés, de haut en bas et de gauche à droite: M. Chambon, maire (à droite), s'entretient avec Mme Le Lay, directrice du Collège; M. Reynier et le docteur Grellier. — En plein travail. En veste de cuir, M. Castang, entrepreneur; derrière lui M. Chambon, maire, avec M. Destruhaut, adjoint. A droite, M. Bitard, de la commission municipale des travaux. Son sourire traduit bien sa satisfaction. — M. le Maire semble dire à M. Destruhaut, son adjoint: « Nous avons attendu cet instant dix ans! ». — A la mairie. A la gloire du futur collège. Tout le monde rayonne. — Ces arbres vont disparaître, la maison aussi, de beaux bâtiments vont surgir...

(Photos Studio André.)